La Vie Illustrée

Journal Hebdomadaire.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION ILLUSTRÉE (limitée)

Directeur-Gérant - - - - W. A. GRENIER.
Chroniqueur Humoristique - HECTOR BERTHELOT.
Graphologue - - - - - - PROF. MARC SAY.
Secrétaire de la Rédaction - LÉON FAMELART.

COLLABORATEURS: Rose Couturier, Ruysdal, Dona Férentès, Jean Cravache, du Turf, Masque de Velours, William Piton, Dutromblon (Es), Lorgnette, Boum-Boum.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

No. 32 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis.....$2.00 par an.
" " ..... 1.25 six mois.
Montréal (livré à domicile) ..... 2.50 par an.
" " ..... 1.50 six mois.

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.

L'exemplaire : 5 cents.

Les abonnés d'un an seulement auront droit aux primes.

ANNONCES (toisées sur agate)

Chaque insertion .....10 cents la ligne.

TIRAGE: 20 000 EXEMPLAIRES.

Toutes correspondances doivent être adressées comme suit :

W. A. GRENIER,
"La Vie Illustrée,"
Boîte, 1772. MONTRÉAL, Canada.

MONTRÉAL, 27 AVRIL 1889.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE

L'AFFAIRE Morrison est solidement installée sur le tapis ; le meurtrier occupe énormément l'attention publique et paraît plus difficile à traquer que la bête du Gévaudan, de fameuse mémoire.

On en parlera sous le chaume bien longtemps.

C'est un sujet très attrayant, mais je n'en parlerai pas, de peur d'être traité de raseur.

***

Il y a des gens qui cherchent à décider l'ex-vacher à demander l'aman, en lui assurant qu'il échappera à la potence et qu'il sera envoyé en prison.

La perspective est riante pour lui, vraiment !

S'il lit les correspondances de prisonniers libérés que publient depuis quelques jours les journaux anglais, ça doit le tenter considérablement.

Il parait, en effet, si ceux qui le savent par expérience et qui en parlent sont dignes de foi, que le menu des hôtels du gouvernement est excessivement maigre. Les messieurs qui y séjournent font un carême de trois cent soixante-cinq jours par année commune et de trois cent soixant-six jours toutes les fois que, pour suivre les ordonnances du pape Grégoire XIII, on ajoute un bis sexte au mois de février.

Un régime pareil est suffisant, ma foi, pour dégoûter n'importe qui de la prison.

Quelle horreur ! se voir privé de la liberté, être enfermé entre quatre murs, gardé malgré soi et, par-dessus le marché, n'avoir à absorber que des mets de crève-faim !

Les gens libres se nourrissent comme ils l'entendent ; tous les jours on en voit, au Richelieu et au Windsor, qui mangent à ventre que veux-tu, moyennant un peu d'or.

Et l'on ne distribue que du gruau, du bœuf et du pain aux malheureux qui donnent en paiement leur liberté, le seul bien de la vie, comme dit la chanson !

Ni café, ni bière ; pas même un pauvre petit verre de gin...

Mais c'est une abomination ; c'est un abus de pouvoir tout à fait effrayant !...

En ces termes, ou à peu près, exhalent leurs plaintes ceux qui ont purgé quelque condamnation.

Infortunés criminels !

***

Mais combien n'y a-t-il pas de pauvres diables innocents, sans feu ni lieu, souventes fois forcés, pour apaiser les cris de leur estomac vide, de serrer d'un cran leur ceinture, qui seraient en droit de leur répondre, comme Guatimozin à son ministre :

" Et moi, suis-je sur un lit de roses ? "

Témoin cette femme qui, il y a quelques jours, sur sa demande, a été envoyée en prison et, en plus, condamnée aux travaux forcés, parce qu'elle n'avait aucun moyen d'existence et désirait être mise à l'abri.

Oui, la prison et les travaux forcés, voilà tout ce que nous sommes en état d'offrir aux déshérités de la fortune que poursuit le guignon.

C'est triste ; on le sait, on se le dit et on s'en émeut ; mais le mouvement s'arrête là.

On n'ignore pas qu'il est immoral que l'innocence soit logée avec le crime, sous un même toit, et traitée avec la même rigueur ; on est convaincu qu'il est injuste qu'une tache indélébile, une condamnation, soit imprimée au dossier de malheureux dont tout le tort est de n'avoir pas de ressources.

Mais qu'importe à la majorité ; quel intérêt a-t-on à s'occuper de cette question ?

Ça payerait-il ceux qui s'y dévouerait ?

Non, sans doute.

Aussi trouve-t-on plus avantageux de brûler de l'encens sous le nez de Pierre, Jacques ou Paul ; d'écrire dans les journaux de longues colonnes de compliments à l'adresse de tel gros bonnet dont la vanité flattée sera généreuse, ou de travailler pour tel individu qui sera reconnaissant.

L'intérêt personnel prime tout !

Voilà la raison vraie pour laquelle la classe indigente est si maltraitée et le sera longtemps encore : *ça ne payerait* pas de s'occuper d'elle !

LÉON FAMELART.

Samedi, 20 avril 1889.

"LA CORDE AU COU"

Notre feuilleton " Arrachée de la tombe " finissant dans le présent numéro, et la " Folle du Mont-Royal " devant être de courte durée, nous commençons aujourd'hui la publication de " LA CORDE AU COU, " l'un des romans d'Emile Gaboriau, qui ont obtenu le plus de succès.

On sait que les œuvres de ce romancier captivent dès la première ligne et émeuvent profondément.

Que ceux qui savent lire le lisent, et que ceux qui ne savent pas lire se le fassent lire.

M. Sylva Clapin, l'élégant écrivain canadien, qui a résidé plusieurs années à Paris, est revenu à Montréal où il doit se fixer avec sa famille.

Notre compatriote nous revient avec une charmante Parisienne, qu'il a marié là-bas.

On annonce le mariage de Mlle Hectorine Antoinette Duhamel, fille de M. Joseph Duhamel, C. R., avec M. Charles Delanou de Boutteville.

La cérémonie aura lieu à l'archevêché et la bénédiction nuptiale sera donnée par Sa Grandeur Mgr Fabre.

PETITE CORRESPONDANCE

Inscius, Québec.—Vous devez offrir la main à une dame pour l'aider à descendre de voiture, de même à un homme s'il est votre supérieur ou d'un âge avancé. Vous ne devez pas attendre qu'on le demande.

Mme C.—L'organisateur du concours de Bébés devra, ces jours-ci, rendre visite à tous les exposants pour leur donner tous les renseignements nécessaires.

Mme A. L.—Vous pouvez compter sur une orgarnisation parfaite.

Mme W. D.—Prière de nous donner votre nom et votre adresse. Nous inscrirons votre bébé avec plaisir.

Comité d'amusement.—Les noms de Mlles Hubertine G., Marie-Louise L., C. B., Eveline Q., Georgine R., Blanche L., Ernestine C., Fabiola N., sont inscrits à ce comité. Merci de votre bienveillant empressement.

Mme S. M.—Veuillez s.-v.-p. me donner le nom de votre enfant et votre adresse. Le vêtement des concurrents est composé d'une simple chemisette décolletée avec manches courtes. En recevant votre adresse, on vous communiquera personnellement tous les renseignements nécessaires.

Mme B.—Le nombre des concurrents est actuellement de 38.

Mme A. B.—Le seul costume des concurrents sera une chemisette. L'entrée des concurrents et des exposants est gratuite. Les numéros portés par les enfants seront distribués à l'ouverture du concours. Inscription faite.

CONCOURS DE BÉBÉS

ORGANISÉE PAR "LA VIE ILLUSTRÉE"

L'organisateur de cette merveilleuse attraction fait un dernier appel à toutes les personnes désireuses d'exposer, de lui adresser leurs demandes sans retard, car la liste est presque entièrement couverte.

Les concurrents déjà inscrits sont beaux de constitution et de gentillesse, et offriront un spectacle qui fera grand honneur aux exposants, et grand plaisir aux visiteurs.

L'organisation marche à merveille, et nous sommes sûr d'un succès équivalent aux succès obtenus dans les grandes villes européennes et américaines, où l'on a l'habitude des concours de ce genre.

On procédera prochainement à la décoration et à l'aménagement d'une grande salle publique, laquelle offrira aux concurrents, exposants et visiteurs, tout le confort et l'agrément possibles.

On compose le jury et le comité d'amusement, lesquels donneront pleine satisfaction à tous.

Plusieurs citoyens éminents prononceront des discours de circonstance, à la suite de l'adresse d'ouverture de Son Honneur le maire Grenier, qui a eu la gracieuseté d'accorder son patronage à notre entreprise.

Voici la liste des prix :

1er prix.....	Une médaille d'or et	$25.00
2me prix.....	" " d'argent et	$20.00
3me prix.....	" " de bronze et	$15.00
4me prix.....		$10.00
5me prix.....		$5.00

Et dix mentions honorables

En outre des prix ci-dessus, il y aura distribution de riches cadeaux à tous les concurrents, de la part de l'organisation et de personnes éminentes désirant coopérer à notre succès.

L'organisation vient de conclure un arrangement avec la meilleure maison de photo-gravure de New York, pour la publication des portraits en grand des bébés qui auront obtenu une distinction dans le concours.

Il est donc fait appel à tous les beaux bébés du pays. Qu'on s'inscrive de suite.

L'ORGANISATEUR,
W. A. GRENIER,
Directeur de LA VIE ILLUSTRÉE.